

**SYNDICAT MIXTE D'IRRIGATION ET DE MISE EN VALEUR DU FOREZ**

siège : Sous-Préfecture de MONTBRISON

**BOITE POSTALE 181 - 42604 MONTBRISON CEDEX****Téléphone : 04 77 96 10 39 - Télécopie : 04 77 58 83 08 - Email : contact@smif42.fr****DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL****Séance ordinaire du 21 NOVEMBRE 2022****OBJET DE LA DELIBERATION TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DES  
INSTALLATIONS UZORE – APPEL D'OFFRES OUVERT**

Le Président certifie,

1°) Que la convocation de tous les membres du Comité Syndical en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

2°) Que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Comité, a été adoptée à l'unanimité des votants.

3°) Que le nombre de membres du Comité Syndical en exercice au jour de la séance était de 18 sur lesquels il y avait 10 membres et 1 membre représenté par pouvoir accordé, soit 11 membres votants à savoir :

**Présents :**

1-	<b>M. BONNEFOY Jean-Yves, Président</b>	10-	<b>M. VERNET Géard</b>
2-	<b>Mme BROSE Chantal</b>	11-	
3-	<b>M. CHAZAL Jacques</b>	12-	
4-	<b>M. COUCHAUD Patrice</b>	13-	
5-	<b>M. DALBEGUE Gérard</b>	14-	
6-	<b>M. FRECON Laurent</b>	15-	
7-	<b>M. FRECON Sébastien</b>	16-	
8-	<b>M. PALIARD Rambert</b>	17-	
9-	<b>M. SANIAL Jean</b>	18-	

**Absents avec excuses : M. CHARRETIER Nicolas - Mme DARFEUILLE Marianne – M. FRECHET Daniel – M. LARDON Eric – M. OGIER Yvan – M. REBOUX Georges - M. REVELLE Yves****Absents représentés : Mme BRUEL Nicole donne pouvoir à M. Jean-Yves BONNEFOY****Secrétaire élu pour la durée de la session : M. COUCHAUD Patrice****Rappel de la procédure : Appel d'offres ouvert – Dossier de consultation des entreprises mis en ligne le 26/08/2022 sur AWS-Achat****Objet de la consultation : TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DES INSTALLATIONS DU MONT D'UZORE****LOT 1 : Canalisations****LOT 2 : Electromécanique****LOT 3 : Génie Civil****Date d'envoi de l'avis à la publication : 26/08/2022****Date de parution au JOUE : Transmis le 26/08/2022 paru le 31/08/2022 réf. 2022/S167-472819**

.../...

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200314-20221121-C01-20221121-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/11/2022

Affichage : 29/11/2022

certifié exécutoire par le Président compte-tenu de sa réception en Préfecture et de sa publication aux dates susvisées

Date de parution au BOAMP : Transmis le 26/08/2022 paru le 29/08/2022 réf. 22-116153 – 2022\_241

Date limite de réception des offres : 21/10/2022

Suite à l'analyse des offres par le BE SAFEGE, Maître d'œuvre, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie ce jour et a attribué les marchés comme suit :

**LOT 1 : Canalisations**

Entreprise : SADE

Montant de l'offre : 514 215,28 € HT

**LOT 2 : Electromécanique**

Groupement d'entreprises : SAUR-CEGELEC-ACEA

Montant de l'offre : 2 212 637,91 € HT

**LOT3 : Génie Civil**

Entreprise : BRUNEL/FRANKI/SADE

Montant de l'offre : 2 350 000 € HT

- la candidature du Groupement SMTP/GOURBIERE ET GACHET est irrégulière car le candidat ne produit pas les certificats FNTP 5111 et FNTP 5181 demandés. Il évoque simplement une sous-traitance avec CISE TP et produit les certifications de cette dernière soit FNTP 5111 et FNTP 5182.  
La certification FNTP 5182 n'est pas suffisante au regard du règlement de la consultation et il n'y a aucun engagement écrit de CISE TP, ni le montant et la nature des prestations sous-traitées.

Où cet exposé et après avoir délibéré, le Comité Syndical :

- déclare l'offre du Groupement SMTP/GOURBIERE GACHET irrégulière compte-tenu des éléments évoqués ci-dessus,
- délègue son Président pour signer les marchés avec les entreprises choisies par la Commission d'Appel d'Offres,
- délègue son Présidents pour signer toutes les pièces se rapportant à ces décisions.

**COPIE CERTIFIEE CONFORME**  
**A MONTBRISON, le 29 novembre 2022**

Le Président,  
**Jean-Yves BONNEFOY**

